



Groupe socialiste et apparentés

Session des 24 et 25 mai 2011

Intervention de Richard Ferrand
Président du Groupe socialiste et apparentés

Monsieur le Président, mes cher(e)s collègues,
Mesdames, Messieurs

L'ordre du jour de notre session traduit concrètement nos engagements et notre travail pour relier notre territoire et ses habitants entre eux et au monde.

Mieux encore, les sujets que nous allons aborder marient les missions de bâtisseur qui incombent au Conseil régional comme celles d'artisan du vivre ensemble qui reviennent à tous les élu(e)s de notre assemblée. Tout cela, nous le faisons, quelles que soient les critiques en forme de réquisitoire que je viens d'entendre des bancs de la Droite.

Sur les infrastructures, qu'il s'agisse de la Ligne à Grande Vitesse ou du Schéma de Cohésion Régional sur l'Aménagement Numérique du Territoire, jusqu'à la mise en œuvre du Pacte électrique breton, nos projets avancent et deviennent réalités. Et ça, c'est concret, ce n'est pas de « l'autosatisfaction qui dégouline », selon une formule dont je laisse l'élégance à son auteure.

Ainsi, dans un calendrier qui mêle l'impératif de la sécurité électrique, le désenclavement ferroviaire et la perspective du Très Haut Débit pour tous, nous faisons la Bretagne d'aujourd'hui, de demain et d'après demain.

Simultanément, nous nous engageons pour organiser la vie économique, sociale et culturelle des bretonnes et des bretons. Parce que nos stratégies sont claires même si la Droite les nie.

Évoquons d'abord notre implication dans le processus de réforme de la Politique Commune de la Pêche.

Nous le savons, parce que la Bretagne représente à elle seule quasiment la moitié de la pêche française, nous nous devons d'être à la pointe sur cet enjeu.



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme •
culture & sport • solidarité • europe



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton
CS 21 101 - 35711 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 27 10 10 - Fax. : 02 99 27 11 11

www.region-bretagne.fr

Avec un gouvernement peu actif sur le sujet et des institutions européennes inégalement motivées puisque dans l'Europe des 27, bien des pays dépourvus de zones côtières rechignent à se saisir de ces sujets.

Or, les milliers de pêcheurs bretons et toute la filière adossée à la pêche ne peuvent pas être abandonnés à l'indifférence de l'action publique nationale et européenne.

La pêche est le secteur le plus mondialisé qui soit, le métier le plus dangereux au monde comme l'explique l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et par surcroît, une activité particulièrement énergivore.

L'enjeu est donc bien là, tout à la fois économique, social et environnemental et justifie pleinement qu'une sorte d'Agenda 21 européen dédié à cette profession vienne sur la table.

C'est là le sens de l'action stratégique que vous conduisez, Monsieur le Président, avec Isabelle Thomas notre Vice-présidente, et qui appelle une forte mobilisation bretonne pour réussir à infléchir des tendances libérales, mortelles pour cette profession majeure de notre région.

C'est pour cela, que nous soutenons sans réserve tout ce qui pourra mobiliser le Parlement européen sur ce sujet majeur considéré à tort comme mineur par des territoires non directement concernés.

Sujet majeur également, la politique sportive qui est mise en débat à cette session. Notre volonté est de jouer les atouts sportifs de la Bretagne pour permettre à chacune et à chacun de s'épanouir par le sport, de professionnaliser les structures du sport amateur et de soutenir les emplois de la filière.

Dans le même temps, nous devons oeuvrer pour permettre aux sportifs de Bretagne, sans distinction de sexe, bien sûr, ni d'origine, évidemment, d'être présents au plus haut niveau national et international, mais nous devons aussi faire en sorte que l'accueil des événements sportifs en Bretagne soit un facteur d'attractivité et de rayonnement.

Autre chantier qui va nourrir non seulement nos débats mais bien au-delà, la politique culturelle régionale et la présentation de l'ambition culturelle que nous portons pour la Bretagne.

C'est d'abord avec de la curiosité puis avec enthousiasme que j'ai lu et relu le bordereau qui nous sera présenté sur la culture. Tout y est ! Non seulement pour satisfaire les convictions qui sont les nôtres mais plus largement pour que se retrouve tout « honnête homme » comme l'on disait au XVIIème siècle.

Mon propos ne sera naturellement pas de déflorer le sujet car Jean-Michel Le Boulanger le développera lui-même.

Mais tout de même rappeler que notre identité n'est ni raide ni crispée, ni exclusive ni hostile et se construit par sa richesse offerte en partage, avec nous tous, ouverts aux autres richesses du monde : voilà qui constitue une véritable leçon à celles et ceux qui, voulant se saisir du concept d'identité, cherchent d'abord chez nous, en France, à diviser, à opposer et à stigmatiser.

Ce bordereau met clairement en lumière que ce n'est pas la notion d'identité qui est dangereuse mais la conception que l'on en a, que l'on diffuse et l'usage que l'on en fait. Au fond, l'identité bretonne est forte, riche et ouverte. L'identité française dans sa richesse et ses spécificités a aussi vocation à redevenir forte, enracinée dans ses valeurs et ouverte sur le monde.

Je ne doute pas que notre assemblée puisse se rassembler sur l'identité bretonne. Et comme ici, personne ne souffre de schizophrénie, nous serons unanimes à porter cette vision de l'identité qui relie le local à l'universel et l'homme à l'humanisme. Cette conception de l'identité, nous en porterons les exigences et la générosité lorsqu'il s'agira d'évoquer l'identité française.

Monsieur le Président, François Mitterrand, dont on a beaucoup évoqué le nom récemment, aimait à rappeler, je cite, que l'« on gouverne un pays par le souffle et pas seulement par le raisonnement ».

Nous avons toujours eu ici le raisonnement, nous avons aujourd'hui une nouvelle fois le souffle par ce bordereau sur la culture.

Il ne s'agit pas d'autosatisfaction mais de perspectives ambitieuses clairement tracées.

Notre Groupe est simplement enthousiaste et enthousiasmé par la politique que nous menons, loin en effet du scepticisme et du renoncement à l'action publique qui eux ne justifient aucun enthousiasme et ne procure en effet aucune satisfaction.

Ainsi, notre cap est fixé et nous le suivons sur tous les axes et dans tous les domaines de notre capacité d'action. Dire cela, c'est rappeler la vérité, vérifiable par tous : il ne s'agit pas de voir de l'autosatisfaction, mais une fierté d'agir qui s'exprime. N'en déplaise à la Droite.

Finalement, nous pourrions considérer qu'avec cette session, le mois de mai 2011 s'achève bien.

Ce mois de mai fût pour nombre d'entre nous l'occasion de commémorer l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République le 10 mai 1981.

Il y eut aussi mai 1988 qui déboucha sur la mise en place d'un revenu minimum conformément à l'engagement de François Mitterrand dans sa « Lettre à tous les français ».

À l'époque, pas si lointaine, les parlementaires se sont prononcés de manière quasi consensuelle sur cette proposition de Lionel Stoléru : mis en œuvre par le gouvernement Rocard, cet acte de solidarité aurait mérité d'être salué par tous, plus de vingt ans après.

C'était sans compter sur « les propos de comptoir » du ministre Wauquiez, comme les a qualifié sa collègue Roselyne Bachelot, qui s'en est pris d'une manière scandaleuse aux plus pauvres de nos concitoyens.

Mesurez que plus de 50 000 bénéficiaires bretons du RSA, version revisitée par Martin Hirsch du RMI, ont été déclarés « malades du cancer de l'assistanat » par un ministre de la République.

Le Premier Ministre lui-même a voulu sauver l'honneur, ou a du moins essayé, en recadrant son coéquipier.

Mais disons-le clairement, s'attaquer aux plus faibles méritait une sanction autre que verbale si le respect de notre peuple et celui de la dignité de la fonction ministérielle étaient encore en vigueur.

Après les travailleurs étrangers, c'est aux pauvres que l'on s'attaque, une fois encore, pour mieux opposer, pour dissoudre ou atomiser le lien social.

Nous continuerons pour notre part à travailler tranquillement et énergiquement pour une Bretagne responsable, créative et solidaire parce que nous voulons, dans un an, une France responsable, créative et solidaire, qui réponde aux attentes du monde du travail, aux attentes de la jeunesse.

Mai 1981, ce fut l'alternance par la preuve ;

Mai 1988, fut la France unie pour construire l'Europe ;

Mai 2012, permettra de retrouver la France qu'on aime, républicaine, sociale, pleinement consciente des solidarités internationales et des enjeux écologiques.

Ce jour approche où la majorité sociologique retrouvera en France sa majorité politique. La Bretagne a montré le chemin.

Je vous remercie.